



A.I.C.O.
L'école du chilet

Association d'Imitation du Chant des Oiseaux

Compte-rendu de l'assemblée générale de l'A.I.C.O.
qui s'est tenue le 30 janvier 2010 à 15 h
à St Cyr sur Mer, salle Félix Paul

Étaient présents, Mme Christelle Gohard conseillère municipale de St Cyr sur Mer représentant M. Barthélémy maire, MM. Jo Condé président de la Fédération des chasseurs des B-d-R, Guy D'Avanzo administrateur de la Fédération des chasseurs du Var représentant M. Marc Meissel président, Éric Camoin membre du bureau de l'ADCTG04, les membres du bureau de l'AICO.

Excusés : M. Barthélémy, maire de St Cyr sur Mer, Mme Pons, députée du Var et Conseillère générale du canton, MM. Meissel, président de la Fédération des chasseurs du Var, Mathieu, président de la Fédération régionale des chasseurs et de la Fédération des chasseurs de Vaucluse, Baudin président de la Fédération des chasseurs des Alpes Maritimes, Isoard, président de la Fédération des chasseurs des Alpes de Haute-Provence, Chevallier, président de la Fédération des chasseurs des Hautes Alpes, Marius Barrière, président d'honneur de l'AICO.

La réunion est ouverte par M. Marc Allione, président de l'AICO, qui après un mot de bienvenue aux différentes personnalités et à l'assemblée propose de présenter le rapport moral.

Présentation du rapport moral :

Intervention de Jean-Paul Florentino, secrétaire : bilan des concours 2009

2009 une bonne année avec 9 concours organisés plus 3 exhibitions dans 11 communes différentes, 3 départements concernés, une moyenne de 17 candidats par concours (26 à Château Gombert), 20 qualifiés (17 étaient présents) pour la finale à St Cyr sur Mer. Parmi les imitations effectuées : 169 pour la grive musicienne, 163 pour la grive mauvis, 154 pour le merle noir, 143 pour les oiseaux divers, soit un total de 629 imitations au total.

Une tendance confirmée, l'émergence des élèves des écoles de chilet : sur les 20 qualifiés, 12 étaient issus des écoles, 9 sont venus disputer le titre aux anciens et 2 sont classés parmi les champions. Toutes nos félicitations à Claude Caffo qui est à l'origine de la création des écoles et à l'ensemble des professeurs.

Autre fait remarquable, l'éventail d'âge parmi les candidats, le plus jeune ayant 10 ans (notre petit cadet, Nicolas Maurel) et l'aîné 78 ans (notre vétéran, Gaby Noël), preuve qu'une pratique ancestrale qui se répand peut réunir plusieurs générations.

Palmarès des concours 2009 :

Champion de Provence : Sébastien MUGAVERO

Vice champion grive musicienne : Sébastien MUGAVERO

Vice champion grive mauvis : Quentin ARDUINO

Vice champion merle noir : Lionel LONG

Vice champion oiseaux divers : Pierre CAUBET

L'équipe de France 2010 est constituée des 3 champions pour les catégories officielles et de Pierre CAUBET pour la catégorie Divers.

Intervention de Jackie Theunis, vice-président : bilan du concours international 2009

En 2009 la France est allée défendre son titre aux Baléares et après une compétition très disputée est ressortie vainqueur, remportant ainsi un 9^{ème} titre sur 12 possibles.

L'équipe conduite par Jackie Theunis était constituée de Lionel Long, Cyrille Tassone, Quentin Arduino pour les catégories officielles et Olivier Bonini pour la catégorie Divers. Claude Caffo et Bernard Etienne étaient les juges français.

Palmarès du XII^{ème} concours international (Sóller, Espagne) :

La France est championne d'Europe devant l'Espagne et l'Italie.

Bilan des écoles de chilet :

B-d-R : Claude Caffo deux écoles : 1 groupe à Trets (12 à 15 personnes) et 2 groupes à Bouc Bel Air (Décathlon- 12 à 15 personnes) aidé de quelques anciens élèves suivant les besoins, les mardis et mercredis par quinzaine de 17h à 19h

Sébastien Mugavero une école à Allauch (Logis-neuf) animée conjointement avec Olivier Bonini et Cyrille Tassone (un noyau de 8 personnes plus des arrivants). les vendredis par quinzaine à 17h30

Var : Jackie Theunis une école à Tourves pour 5 séances

Marc Allione, une école à St Cyr sur Mer, animée par Joël Bau et Lionel Long. (12 personnes) les jeudis par quinzaine de Mars à Juillet.

Alpes de Haute Provence : Christian Paoletti, une école à Manosque (15 personnes) les mercredis par quinzaine.

Depuis la création des écoles du chilet en 2006, l'engouement pour cette pratique ne va pas décroissant, bien au contraire. La moyenne d'âge des pratiquants a même plutôt tendance à s'abaisser, gage d'un avenir assuré. Passer de la tradition à la culture n'est pas un pari simple à réaliser. Au vu des résultats, il semblerait que l'AICO l'ait réussi !

Intervention de Marc Allione, président :

Une délégation de l'AICO, qu'il a eu le plaisir de conduire, a participé à la foire annuelle des oiseaux de Sacile (Italie), au mois d'Août. Les membres de la délégation ont œuvré en tant que juges, lors du concours d'oiseaux organisé à cette occasion.

Les frais de déplacement ont été à la charge des participants, l'AICO n'a payé que les cadeaux-souvenirs offerts aux organisateurs pour les remercier de leur invitation.

L'ADCTG04 nous a invité lors de son assemblée générale, à Riez le 5 septembre, à venir faire une présentation du chilet et de son utilisation. C'est Jackie Theunis pour la partie historique et Christian Paoletti pour les démonstrations, qui ont, ce jour-là, représenté l'AICO.

Cette association a également mis au point une exposition itinérante portant sur les grives et leurs chasses traditionnelles qu'elle se propose de présenter dans les écoles et autres manifestations intéressées. L'AICO a participé à la mise au point de ces panneaux et le président souhaite que des chileurs accompagnent cette exposition afin de présenter l'art du chilet à cette occasion.

En conclusion, Marc Allione revient sur les concours et l'esprit qu'il souhaite y voir présider. Ces concours doivent demeurer des moments d'échange et de convivialité, malgré la compétition ces valeurs doivent dominer. Il insiste sur le rôle prépondérant des juges sans lesquels il n'y aurait pas de concours et invite tous les candidats à les respecter et accepter leur jugement en toute humilité.

Insistant sur la richesse des activités menées tout au long de l'année, le président met le rapport moral au vote.

Rapport voté à l'unanimité.

Présentation du rapport financier par le trésorier, Claude Caffo :

Solde 2008 : 8 301,97 € - Recettes : 15 548,97 € –Dépenses : 7 400,95 €

Nouveau Solde 2008 : 8 148,02 €

Commentaires : malgré le déplacement aux Baléares, le solde est pratiquement le même que celui de l'an passé grâce à une saine gestion et surtout une gestion prévisionnelle. 2010 voit le tour de la France d'être le pays organisateur, l'enveloppe de cette opération se situera vraisemblablement aux alentours des 10 000 à 15 000 €. Ce projet ne doit cependant pénaliser en rien le bon fonctionnement de l'association tout au long de l'année. Des dossiers de demande de subventions ont été déposés à cet effet auprès des institutions et des partenaires de l'association. Un dossier a également été déposé auprès de la Région pour l'achat d'un équipement informatique pour la gestion de l'association et des concours, mais aucune réponse n'a été donnée à ce jour.

La cotisation est maintenue à 10 € pour l'année 2010.

Mise au vote du rapport par le président.

Rapport voté à l'unanimité.

Modifications du règlement intérieur de l'AICO :

Composition de l'équipe de France : suite à une modification du règlement des concours internationaux par l'AECT (les notes obtenues par l'ensemble des candidats d'une équipe, dans chaque catégorie, sont retenues pour attribuer le titre), il est proposé de se baser sur l'ordre établi par le classement général des concours régionaux pour former l'équipe de France. Les 3 premiers du classement général formeront cette équipe. Le champion de la catégorie Divers, concourra dans cette épreuve lors du concours international.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Classement général du championnat régional : les notes des quatre meilleurs concours seront retenues plus la note de la finale avec un coefficient 2 pour établir ce classement.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Communication des notes : les notes des quatre meilleurs concours, plus celles de la finale seront communiquées aux candidats retenus pour celle-ci.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Perspectives 2010 :

Maintien des écoles dans les différents départements.

Calendrier des concours 2010 : 15 concours de prévus et une exhibition à St Cyr sur Mer :

28 mars : Trets (13) 9h30 concours des écoles, 15h concours officiel, Moulin de l'Arc

11 avril : Camps la Source (83) 9h30 Salle des fêtes

24 avril : Saint Cyr/La Cadière (83) Exhibition-exposition toute la journée. Fête "Saint Cyr en Provence, Nature et Saveurs"

13 mai : Château-Gombert (13) 9h Club des Séniors

16 mai : Vitrolles (13) 9h30 Fête de la Chasse

30 mai : St Didier (84) chez Bernard Raymond 14h

6 juin : Pierrefeu (83) 14h30 Fête de la Forêt

13 juin : Belgentier (83) 15h

20 juin : Bouc Bel Air (13) 14h30 Village Oxylane Fête de la Nature et de la Chasse

4 juillet : Néoules (83) 9h30 Salle des Fêtes

11 juillet : St Etienne les Orgues (04) 10h Médiathèque

25 juillet : La Verdière (83) 9h30 Foire du chien

1^{er} août : Barjols 9h30 Fête du chien

8 août : Ongles (04) 10h Foire Agricole

Finale le 5 septembre à Saint Cyr sur Mer 9h00 Espace Provence.

Tous les candidats aux concours devront être adhérents de l'AICO et à jour de leur cotisation.

Le concours international :

La XIIIème édition du concours international du chant des oiseaux se déroulera le samedi 19 juin à 21h30 sur le site Oxylane/Décathlon de Bouc Bel Air.

C'est une grosse organisation et nous aurons besoin de l'aide de chacun pour mener à bien cette tâche.

Interventions diverses :

Concernant le concours international, Joël Bau demande pourquoi la catégorie Divers ne fait pas partie des catégories officielles du concours. Il propose que l'on accepte uniquement les Turdidés (grive litorne, merle bleu, merle à plastron ...) pour cette catégorie, ce qui permettrait de l'intégrer aux catégories officielles et offrirait une cohérence sur l'ensemble du concours. L'idée est retenue et sera soumise par Marc Allione à l'AECT (organisatrice des rencontres internationales) lors d'une prochaine réunion.

En conclusion des débats, Jo Condé nous confirme le soutien de la FDC13 dans cette transmission d'une culture liée aux traditions cynégétiques provençales. Il rappelle qu'en tant que président de la fédération départementale, il a toujours veillé à la défense des chasses traditionnelles et a ainsi obtenu des avancées significatives, notamment au niveau des dates, dans les B-d-R. Guy d'Avanzo se félicite de la croissance des écoles sur la Région et rappelle que la FDC83 dote chaque concours dans le Var d'une subvention de 150 € pour aider à l'organisation. Eric Camoin renouvelle ses encouragements à l'AICO et souhaite voir l'école de Manosque poursuivre son activité et de nouveaux concours dans le 04. Enfin Mme Gohard, se félicite de la vitalité de notre association et de la convivialité qui y règne, et nous souhaite de poursuivre dans cette voie, tant notre rôle de gardiens d'une tradition intergénérationnelle est important. Elle nous invite à venir nombreux lors de la fête du Terroir et de la Nature à St Cyr sur Mer en avril.

La réunion se termine à 17 h.30